



EDITO

JANVIER 2017

L'ANNEE 2016 S'ACHEVE DE BIEN MAUVAISE MANIERE A LA DGFIP !

La création du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) a été publiée au journal officiel le 29 décembre. La CGT Finances Publiques est contre la rémunération au mérite et opposée à la modulation des régimes indemnitaires. Les incidences de celles-ci visent à l'introduction de la mobilité forcée par les critères d'attribution du RIFSEEP. La CGT a exigé durant des mois l'exclusion de la DGFIP de ce dispositif, tel que le cadre réglementaire l'autorise.

Mais malgré la mobilisation des personnels (près de 1 sur 4 en grève le 15 novembre) la DGFIP a décidé d'ignorer la demande.

La fin d'année a aussi été synonyme de nouvelles attaques.

La loi de finances pour 2017 prévoit la mise en place du Prélèvement à la Source (voir communications sur notre site), et une fiscalité au profit des entreprises. Le gouvernement a choisi de porter l'enveloppe du CICE à 25 milliards d'euro (contre 20 milliards l'an dernier) et a décidé la baisse de l'impôt sur les sociétés qui devrait être ramené à 28% en 2020 pour toutes les entreprises et à 15% dès 2019 pour toutes celles ayant un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euro.

Pendant le quinquennat la fiscalité sur les ménages s'est par contre alourdie avec l'augmentation de la fiscalité locale et de la TVA (Pour rappel Hausse de la TVA à 20 % le 1er janvier 2014 et du taux intermédiaire de 7 à 10% ce qui a fait supporter 3,5 milliards d'euro supplémentaires aux consommateurs).

Pour les fonctionnaires et les missions de la DGFIP, la loi de finances poursuit les restructurations et les suppressions de postes.

Ce sont 1600 suppressions de postes prévues pour la DGFIP et 12 suppressions « nettes » dans le Rhône. Ce chiffre « net » cache en réalité les conséquences des redéploiements suite aux transferts de missions et restructurations (en fiscalité domaniale ou cadastrale notamment, ou dans la sphère du contrôle fiscal). Ces suppressions s'ajoutent bien sûr aux précédentes et aux vacances d'emplois qui s'élèvent à xx dans le Rhône !

La CGT, en intersyndicale avec Solidaires et FO, a décidé de boycotter les 2 séances du CTL emplois qui décline au sein du département les suppressions de postes par service.

Nous appellerons les agents à des actions en marge de la seconde convocation du CTL (le 13 janvier) afin d'exprimer haut et fort l'exigence de l'arrêt des suppressions de postes et des restructurations.

Souhaitons donc que 2017 nous apportent à tous une très bonne santé car nous en aurons grand besoin pour mener nos luttes légitimes à la victoire.



- Vœux DRFiP
- Titres restaurants
- CPS : Genesys
- Vœux CGT
- Temps travail et productivité
- CAE : quoi de neuf ?
- Infos mutations
- A lire

La CGT
finances
publiques
souhaite
à toutes
et tous



BONNE ANNÉE **2017**



INVITATION AUX VOEUX DU DRFIP : REPONSE DE LA CGT

Monsieur le DRFIP,

La politique d'austérité du gouvernement mise en place notamment par la loi de finances 2017 entraîne la poursuite des restructurations et des suppressions de postes de fonctionnaires à la DGFIP ; la DRFIP du Rhône n'est pas épargnée.

Malgré l'interpellation de la direction générale à de nombreuses reprises (1 agents sur 4 en grève le 15 novembre) pour l'arrêt des suppressions de postes, des restructurations de services, le maintien des règles de gestion des agents, de l'intégralité de leurs statuts (contre la mise en place de l'accord minoritaire PPCR et du RIFSEEP) ... M Parent refuse d'entendre nos revendications.

Pire, il modifie unilatéralement les règles de fonctionnement du dialogue social en durcissant les conditions d'exercice de la représentativité syndicale. Il confirme ainsi que le dialogue social n'est qu'un alibi pour faire passer des réformes rétrogrades pour les agents et les missions de service public, chronophage qui plus est pour la direction.

Au plan local, depuis le mois d'octobre, la CGT vous a demandé à plusieurs reprises d'être entendue sur différents sujets (BRD ...) et d'avoir des réponses aux questions posées notamment en CTL. Vous avez jusque là repoussé sans cesse cette rencontre et dans les faits refusé de nous recevoir.

Dans ces conditions, la CGT boycottera vos vœux.

Titres restaurants dématérialisés : cartes Apétiz, c'est mal parti

Le nouveau marché de titres restaurants dématérialisés, géré par la société Natixis Intertitres, est en place depuis le 1er janvier 2017. Or, nous avons constaté que toutes les cartes n'étaient pas encore alimentées.

La fédération des Finances CGT est donc intervenue auprès de Bercy. Tout devrait rentrer dans l'ordre rapidement afin que les collègues puissent utiliser leur carte Apétiz dès ce 4 janvier.

Nous ne pouvons que regretter le manque d'anticipation de la société retenue et espérons qu'il n'y aura pas d'autres dysfonctionnements. Nous ne manquerons pas de rester vigilants.

N'hésitez pas à nous alerter en cas de nouvelles difficultés avec ces cartes Apétiz (contact@cgtfinances.fr).

G Le nouveau logiciel « Genesys », installé cet été dans les CPS, permet aux collègues de gérer les mails et les appels téléphoniques des contribuables.

E **La nouveauté réside dans le chronométrage de l'utilisateur à partir du moment où il lance l'application.** Ainsi, tout au long de la journée de travail, chaque collègue doit justifier par différents onglets ce qu'il fait (courriels, téléphone, courrier...).

N La réponse aux appels et aux courriels fait l'objet du déclenchement d'un chronomètre qui s'arrête lorsque l'appel se termine ou que le courriel est envoyé.

E Un cran supplémentaire pourrait être franchi dans le flicage, puisque la direction générale a saisi la CNIL pour obtenir l'autorisation d'enregistrer les communications.

S L'utilisation de Genesys constitue un retour au taylorisme et un flicage assumé qui sont inacceptables pour les personnels. Personne n'est dupe ! Ce logiciel est transposable à tous les services.

S **La section CGT Finances Publiques du Rhône exige le retrait de cette application.** Elle a saisi la DRFIP. Toujours pas de réponse !



Les vœux de la CGT : Philippe Martinez a présenté une feuille de route à l'opposé de ce que nous promettent d'éventuels candidats à l'élection présidentielle : « supprimer les subventions à l'associatif, amputer les budgets culturels, ne pas augmenter les salaires, maintenir le chômage de masse ».

Point de défaitisme, la lutte est toujours à l'ordre du jour de l'agenda de la nouvelle année, pour :

- Les emplois, en relançant une concertation sur la question industrielle en France.
- Défendre les Services Publics, au service des citoyens, avec embauche de fonctionnaires.
- Lutter contre les idées de l'extrême-droite qui sont aux antipodes de nos valeurs. Condamnons celles et ceux qui opposent la question de la pauvreté, de la misère sociale dans notre pays avec celle de l'accueil des migrants.
- L'abrogation de la loi Travail.
- Réduction du temps de travail à 32 heures

😊😊 REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL A 32 HEURES 😊😊

😊 **C'est la seule réforme crédible pour créer de l'emploi.** Et elle est très peu coûteuse : alors que le pacte de responsabilité a coûté 40 milliards d'euros, soit deux points de PIB, sans que la contrepartie du million d'emplois promis par le Medef n'ait été au rendez-vous, les 35 heures ont coûté moins de 2 milliards d'euros, pour 400 000 emplois directs créés, au minimum.

😊 **C'est aussi une réforme indispensable parce que la révolution numérique va générer des gains de productivité de 20 à 40 %** en fonction des secteurs : sous dix ans, selon certaines études, 3 millions d'emplois pourraient être supprimés. On va donc travailler moins, c'est une bonne nouvelle, à condition qu'on l'organise collectivement sans baisse de salaire, avec la réduction du temps de travail comme outil de répartition des richesses.

😊 **C'est enfin une réforme indispensable pour l'égalité femmes-hommes.** Premier facteur explicatif des inégalités professionnelles, le temps des femmes est très différent du temps des hommes. Assumant toujours 80 % des tâches ménagères, les femmes sont confrontées à des doubles journées et 30 % d'entre elles sont enfermées dans des emplois à temps partiel, pour l'essentiel subi. La campagne « #VieDeMère, avoir une carrière c'est toute une histoire » a permis de briser un tabou et de dévoiler l'ampleur de ces discriminations.

😊 Alors, gagner l'égalité, est-ce aligner le temps de travail des femmes sur celui des hommes ? Ou réduire le temps de travail pour permettre aux hommes comme aux femmes d'avoir du temps libéré pour leur parentalité et leurs loisirs ? Baisser la durée légale de travail à 32 heures et l'accompagner de politiques publiques de prise en charge de la petite enfance et de lutte contre les stéréotypes.

😊 À l'heure où les temps partiels se multiplient, pourquoi ne pas faire le choix de la réduction du temps de travail ? **C'est le meilleur moyen de lutter contre le chômage, pour garantir un salaire et un emploi du temps décent !**

😊😊 LES SALARIES FRANÇAIS TROP PRODUCTIFS ? 😊😊

😊 N'en déplaise au patronat, aux économiste « *orthodoxes* » et aux politiques de (presque) tous bords, **une des causes principales du chômage en France serait... la trop grande productivité des salariés** qui occupent un emploi ! Et ce sont les derniers chiffres de la commission européenne qui le disent !

😊 Chaque français qui occupe un emploi aura produit cette année environ 80 000 € de richesse : c'est 9% de plus qu'un britannique, 11% de plus qu'un allemand, 19% de plus qu'un italien et 25% de plus qu'un japonais, excusez du peu !

😊 Dit autrement, cela signifie que, si nous avons une production de richesses au travail équivalente à celle d'un salarié japonais, nous devrions avoir 6,9 millions d'emplois de plus, ou d'un britannique, nous aurions 2,6 millions de plus. Étonnant, non ?

😊 Quant à ceux qui veulent augmenter le temps de travail, et donc sans doute la production de richesse, ils créeraient des millions de chômeurs en plus... les chiffres sont parfois amusants...

Source : *Alternatives économiques*, 12/2016



CAE : QUOI DE NEUF ?

Depuis les élections de juin 2016, la première réunion du nouveau CHSCT Spécial CAE a eu lieu le 9 décembre. Le débat a essentiellement porté sur deux points :

1 L'avenir de la CAE : Suite à une première information officielle lors du précédent CHS, le secrétaire général adjoint de la préfecture a fait le point sur l'avenir de la CAE. Les deux nouvelles informations sont l'avis favorable pour un projet de réimplantation après l'intervention du préfet devant le Conseil Immobilier de l'Etat au parlement (rendu le 6 juillet 2016) et d'étudier la possibilité d'accueillir en plus des administrations présentes la DREAL et la DIRECCTE pour économiser sur les baux actuels.

Le Préfet souhaite la réimplantation de la CAE sur un périmètre entre la préfecture et la gare de la Part-Dieu. Si le projet se fait sur plusieurs bâtiments, le trajet à pied entre les bâtiments devrait être au plus de 10 à 15mn.

Il ne manque plus que l'accord budgétaire (attendu dans les prochains jours !) pour démarrer le projet. L'objectif est de lancer un appel à projet d'ici l'automne.

Dans le but d'améliorer la communication, le secrétaire général adjoint va proposer une lettre du préfet à tous les agents sur ces deux points. Dans l'attente de celle-ci, il demande aux OS de différer leur communication jusqu'à sa diffusion. **A ce jour, pas d'infos !**

La CGT constate qu'au delà des déclarations d'intentions de mieux faire, **la communication de l'administration continue à ne pas être efficace !**

INFOS MUTATIONS

Le guide syndical est disponible sur notre site. La section organise des permanences entre autre à l'hôtel des finances (le mardi 10 janvier de 9h à 14h et le mardi 17 janvier de 14h à 17h) et à la CAE : les jeudis 12 et 19 janvier de 14h à 17h.

RAPPEL : l'annonce de la fermeture de la Trésorerie d'Albigny en juin 2016 n'as pas permis aux agents de pouvoir participer au mouvement national de mutation du 1er septembre 2016. En conséquence, ils ont été dans l'impossibilité de demander le site le plus proche d'Albigny : Villefranche, qui n'est pas dans la Ran de Lyon.

La section a demandé à la DRFiP d'informer, avant la fin de la campagne de mutation les agents des services qui seraient fermés dans la cadre du prochain volet de l'ASR.



Nouveau : la section tient désormais des permanences syndicales à l'hôtel des finances tous les mardis de 11h45 à 13h15.

Au-delà du marché : Kaushik BASU, ancien économiste en chef de la banque mondiale, s'intéresse au concept bien connu de la « main invisible » énoncé par Adam Smith selon lequel l'ordre qui régit le monde n'a nul besoin d'un coordinateur central, car le marché agit comme une main invisible.

LIBRE : Or le système actuel rend possibles l'exploitation, les conquêtes et les expropriations. L'apparence de ces pratiques a changé et l'auteur affirme que des nations entières, des groupes et des masses de gens sont continuellement trompés et ruinés. Il montre d'une part que ces phénomènes sont rarement le résultat de guerres et de confrontations directes, mais plutôt de manœuvres financières complexes, et d'autre part que s'ils ne débouchent pas sur une ébullition sociale, c'est notamment parce que la presse écrite et les autres médias conduisent un tir de barrage idéologique continu autour de deux mythes: les marchés des nations industrialisées seraient à la fois libres et justes.



Lyon, le 6 janvier 2017

Syndicat CGT Finances Publiques Rhône : - 165 rue Garibaldi 69003 Lyon - 04 78 63 32 29 – permanence le jeudi après midi local syndical

Web : <http://www.financespubliques.cgt.fr/69/> - e.m@il : cgt.drifip69@dgfip.finances.gouv.fr

Syndicat National CGT Finances Publiques : -Case 450 ou 451 - 263, rue de Paris 93514 MONTREUIL CEDEX -

Web : <http://www.financespubliques.cgt.fr/spip/> - e.m@il : dgfip@cgt.fr - cgt@dgfip.finances.gouv.fr